

Concours d'affiche pour le visuel du festival 2024

Dates limites du concours pour le prix «Affiche Festival 2024» :

- Pour l'inscription : 30 juin 2023
- Pour la remise du projet : 15 juillet 2023
- Proclamation des résultats : en Août 2023

Dates limites du concours pour le nouveau prix «Spécial jeune 2024» :

- Pour l'inscription : 30 juin 2023
- Pour la remise du projet : 7 juillet 2023
- Proclamation des résultats : en Août 2023

Règlement du concours de l'affiche pour le visuel du Festival 2024

Le Festival de Tango Argentin « **Tango par la côte en Bretagne** » organise un concours pour désigner le visuel de **l'affiche du Festival 2024**. Le visuel devra être en cohérence, avec le thème de ce Festival : **le Tango**, et mettre en évidence son cadre : **La mer et la Bretagne**.

Cette année nous ouvrons le concours aux collégiens et aux lycéens du département des Côtes d'Armor et nous allons décerner 2 prix :

- le **prix « Affiche Festival 2024 »** du lauréat ou de la lauréate ayant rassemblé le plus grand nombre de votes (organisateur, festivaliers, office de tourisme des villes organisatrices du festival)
- le **prix «Spécial Jeune 2024»** à l'intention des scolaires (Collèges et Lycées) du département des Côtes d'Armor décerné par l'association SHA.

Article 1 :

La participation à ces 2 prix se fait par la création d'une maquette originale en **format A3 vertical**.

Les techniques utilisées sont libres : peinture, collage, photomontage, infographie, etc.

Les éléments de texte suivants devront figurer sur la maquette :

- « **17^{ème} FESTIVAL Tango par la côte en Bretagne** »
- Les dates du festival : «**26 Juillet au 30 Juillet 2024**» ;
- Le département : **Côtes d'Armor**
- Les villes étapes de ce festival itinérant : « **Trébeurden, Ile-Grande, Trégastel, Lannion** » (liste sujette à modifications ultérieures) ;
- Les contacts des organisateurs :
 - « **festival.sha.asso.fr** »

La taille, le style et la police de caractère sont laissés au choix des participants.

Article 2 :

Le prix «**Affiche Festival 2024**» est ouvert à toute personne : graphistes professionnels ou amateurs, étudiants en école d'arts, autodidactes, clubs, associations, sans limite d'âge. Le nombre des travaux est limité à 1 par participant. Dans le cas des écoles d'arts, des clubs et des associations, il est demandé de limiter le nombre des travaux présentés à 5 au maximum.

Le bulletin de participation (en annexe) est à envoyer avant le 30 juin 2023 par courriel : sha.concoursaffiche@gmail.com

Article 2 bis:

Le prix «**Spécial Jeune 2024**» est ouvert aux collégiens et aux lycéens du département 22. Le nombre des travaux est limité à 1 par participant.

Le bulletin de participation (en annexe) est à envoyer avant le 30 juin 2023 par courriel : sha.concoursaffiche@gmail.com

Article 3 :

Remise des projets pour concourir au prix «**Affiche Festival 2024**»: ces projets seront envoyés par courriel en pièce jointe, avant le **15 juillet 2023**, sous forme de fichiers (JPEG, PDF, etc...), en résolution 300 dpi, à sha.concoursaffiche@gmail.com

Article 3 bis:

Remise des projets pour concourir au prix «**Spécial Jeune 2024**» : les projets seront envoyés par courriel en pièce jointe, avant le **7 juillet 2023**, sous forme de fichiers (JPEG, PDF, etc...), en résolution 300 dpi, à sha.concoursaffiche@gmail.com

Article 4 :

Seules les images originales et inédites sont acceptées.

Le candidat doit garantir être l'auteur de l'affiche présentée. Dans le cas d'utilisation d'éléments non libres de droits, les organisateurs se dégagent de toute responsabilité, cette dernière incombant au créateur.

Article 5 :

Toutes les œuvres reçues pour chacun des prix avant la date limite correspondante feront l'objet d'une sélection par le comité d'organisation qui retiendra un maximum de 30 œuvres pour chacun des prix : «**Affiche Festival 2024**» et «**Spécial Jeune 2024**».

Cette sélection aura également pour but d'éviter d'éventuelles maquettes inappropriées. Les maquettes sélectionnées seront exposées durant le **Festival Tango par la côte en Bretagne 2023**.

Les organisateurs, les représentants des Offices de Tourisme, les mairies des villes étapes, les sponsors, et le public du Festival 2023 seront invités à exprimer leur préférence.

Les résultats seront proclamés fin août 2023, le gagnant de chaque prix en sera informé dans les meilleurs délais, et les affiches seront mises en ligne sur le site internet du Festival.

Article 6 :

Pour le Prix «**Affiche Festival 2024**» : l'association **Sabor Hispano Americano**, organisatrice du Festival, attribuera une **récompense de 200 euros** à l'auteur de la maquette gagnante qui restera la propriété de l'association organisatrice et constituera le visuel exclusif du Festival pour un an minimum. Les organisateurs se réservent le droit de faire compléter ce visuel par le texte nécessaire à la communication de leur manifestation, ou par des modifications mineures (par exemple dates, contacts ou noms des villes étapes).

L'association organisatrice du concours, SHA, attribuera une **récompense de 100 euros** à l'auteur de la maquette gagnante du prix «**Spécial Jeune 2024**», maquette qui restera la propriété de l'association organisatrice.

Article 7 :

Si le nombre de projets pour le Prix «**Affiche Festival 2024**» était jugé insuffisant, les organisateurs se réservent le droit de présenter des œuvres non primées des années précédentes.

Article 8 :

L'identité de l'auteur ne doit pas apparaître sur le projet proposé, mais seulement sur le bulletin de participation au concours. Bien entendu, l'affiche retenue pourra être signée de son auteur.

Article 9 :

Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation totale du présent règlement et des décisions du jury qui seront sans appel.

En cas de modification, prolongation ou annulation du concours, les organisateurs ne pourront en aucun cas en être tenus responsables.